

L'officier peut fuir assez à temps pour éviter d'être jeté au Rhône.

Cinq heures et demie. — Le général Crouzat arrive sur le cours de Brosses avec le 18^e de ligne et des chasseurs à cheval.

M. le préfet Valentin, ceint de l'écharpe tricolore, est à ses côtés.

M. Valentin fait signe qu'il veut parler. A ce moment, plusieurs coups de feu partent. Une balle atteint M. Valentin au mollet.

Six heures. — La mairie est enlevée par quelques chasseurs à pied.

Les gendarmes l'occupent aussitôt.

Un essai de barricade se fait dans la grande rue de la Guillotière.

La fusillade commence.

A partir de ce moment, nous donnons nos renseignements tels que nous les avons recueillis presque quart d'heure par quart d'heure sur nos tablettes.

Le colonel Valentin, frère du préfet, M. Andrieux, procureur de la République, et M. de Gourlet, chef de la police, accompagnent M. Valentin.

Sept heures. — Quelques soldats sont emmenés par la garde nationale réactionnaire dans les forts.

Huit heures. — On entend du côté de la mairie de la Guillotière des coups de canon et de feu.

Neuf heures. — Le rappel est battu à la Croix-Rousse, ainsi que dans le centre de Lyon; on entend toujours la fusillade du côté de la Guillotière.

Dix heures. — On entend et on voit au-dessus de la mairie de la Guillotière la fumée des canons de la troupe.

Onze heures et demie. — Nous montons à la Croix-Rousse. Tous les gardes nationaux sont sur le boulevard.

Les délégués de la Commune de Paris se promènent sur le boulevard de la Croix-Rousse, engageant les gardes nationaux à se porter au secours de la Guillotière.

Eux qui avaient promis d'être les premiers sur les barricades, ils sont à la Croix-Rousse pendant qu'on se bat à la Guillotière.

On se propose, à la Croix-Rousse, de ne bouger qu'aujourd'hui, lundi.

P. S. — Trois heures et demie du matin. — Le feu des insurgés est éteint. Ils ont abandonné les barricades.

On parle d'une quarantaine de tués parmi les insurgés.

On nous annonce que des barricades sont construites à la Croix-Rousse.

Tous nos renseignements se bornent à la (Décentralisation). J. G.

Algérie

Nous empruntons, sur les premières opérations militaires qui ont eu lieu dans les environs d'Alger, les détails suivants au rapport du colonel d'état-major Fourchault, daté de l'Alma, 22 avril. Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'Alma n'est qu'à trente kilomètres d'Alger.

Je suis parti du Hamiz avec ma colonne, vers six heures et demie, et me suis dirigé sur l'Alma, marchant militairement avec avant-garde flancueurs et arrière-garde.

La chaleur était considérable, la poussière suffocante et le soleil en pleine figure; malgré toutes ces circonstances défavorables, et grâce à de nombreuses haltes, j'ai franchi assez facilement les 15 kilomètres que j'avais à faire. Arrivé auprès de l'Alma, vers onze heures, je donnai l'ordre de faire passer la colonne, et je me dirigeai de ma personne avec mon escorte pour établir le terrain destiné à cet effet, situé au delà du village.

Je n'avais pas terminé mon opération, lorsque je fus surpris par une fusillade assez vive, partant de l'est, au-delà de la droite du Boudouaou, et par un sergent-major de tirailleurs qui venait de toute la vitesse de ses jambes m'informer que plus de 4,000 Arabes s'avancèrent vers l'Alma et que la compagnie de grand-garde à laquelle il était attaché, allait être obligée de battre en retraite si aucun renfort ne pouvait lui arriver.

Je venais heureusement de donner l'ordre aux 60 spahis de Balaincourt de monter à cheval pour m'accompagner dans une reconnaissance que je me proposais d'exécuter; je partis au galop avec ces soixante spahis et mon escorte, et me portai au premier col situé sur la traverse de la route de l'Oued-Gerso, rive droite de Boudouaou. De ce point, je reconnus très-distinctement sur les crêtes voisines et à une distance de 5 à 600 mètres, environ 1,000 à 1,200 Arabes échangeant des coups de fusils avec nos grand-gardes. Il ne me fut pas difficile d'apprécier la situation, et je résolus immédiatement de repousser cette attaque d'une façon prompte et énergique.

J'ai donné aussitôt à M. de Balaincourt de se porter rapidement avec ses spahis sur les crêtes de droite et de les balayer, aussitôt qu'il serait arrivé sur le sommet de la première croupe; au capitaine d'artillerie, je prescrivis de faire monter ses quatre obusiers rayés sur le premier col dont il a été question ci-dessus. Puis, je fis entrer en ligne une nouvelle compagnie de zouaves et deux nouvelles compagnies de tirailleurs.

Cela fait, je me rendis au galop vers mes franc-tireurs, auxquels on distribuait au moment même les cartouches qu'on n'avait pu leur donner à Alger, et une demi-heure après, je me trouva, presque sans coup férir, maître des crêtes abandonnées par l'ennemi.

Il s'agissait d'enlever les crêtes suivantes. Cette opération se fit avec toute la régularité désirable. J'engageai tout au plus 400 hommes, laissant un nombre égal de combattants en soutien, et marchant en tirailleurs, en grands bandes, sur une longueur de 4 kilomètres environ, spahis à droite, zouaves, franc-tireurs et mobilisés d'Alger, tirailleurs et chasseurs d'Afrique à gauche. Cette marche en bataillon s'effectua sous la protection du canon et aux fanfares des franc-tireurs, dans l'ordre le plus parfait.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'aux dernières crêtes dominant l'Oued-Corso, où l'on brüla les gorbis des dissidents, qui, surpris sans doute par cette résistance offensive, avaient abandonné une partie de leurs approvisionnements.

Les Arabes s'enfuyaient avec une précipi-

tation inimaginable, et il me fut facile de les voir se diriger vers le col des Beni-Aïcha.

Après avoir laissé reposer nos troupes, qui, depuis le matin, marchaient et combattaient sans avoir pris la moindre nourriture, et me conformant d'ailleurs aux conditions du programme que vous avez bien voulu me tracer, j'ai fait sonner la retraite sur toute la ligne.

Cette retraite s'est effectuée dans le plus grand ordre et la plus parfaite régularité, sans que nous eussions un seul coup de fusil. Les extrêmes arrière-gardes rentraient avec moi vers quatre heures.

Ce n'est là qu'un début, mais il est sérieux, et ne laisse aucun doute sur l'issue de l'insurrection.

Chronique locale & départementale

La Chambre Consultative vient de recevoir la circulaire suivante de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce:

A Monsieur le Président de la Chambre Consultative de Roubaix

Le Gouvernement anglais ouvre le terrain de cette année une grande exposition internationale qui est conçue d'après un plan entièrement nouveau.

Cette exposition doit se continuer pendant cinq années, du 1^{er} mai au 30 septembre, et présenter à tour de rôle toutes les grandes industries. Elle comprendra, en outre, chaque année, les beaux-arts, les arts industriels, les inventions scientifiques, et les découvertes de la science moderne.

Les produits qui, pour l'année 1871, doivent figurer à cette exposition, sont ceux appartenant:

1^o Aux industries des laines cardées et peignées;

2^o A la céramique;

3^o A matériel et aux méthodes d'enseignement.

A la suite des événements douloureux qui se sont accomplis en France, la Commission anglaise avait craint que les industriels de notre pays ne fussent pas en mesure de se présenter à ce concours.

Cette crainte n'était pas fondée, et, dès le 1^{er} mars, un groupe nombreux d'artistes et d'industriels s'adressa à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour lui demander de maintenir la présence de la France au concours international de 1871.

« Si nos armes ont été malheureuses, disait cette lettre, il n'en faut pas moins montrer que la France n'est pas abattue, et qu'elle n'a pas perdu le rang qui lui appartient dans le monde civilisé. »

En présence de cette démarche, le Conseil des ministres a décidé que les engagements pris par la France, devaient être remplis; il a pensé que nos industriels tiendraient à honneur de venir, suivant l'expression de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce: « prouver que notre nation, malgré ses malheurs, veut maintenir le rang qui appartient à la France. »

Dans ces circonstances exceptionnelles, nous faisons, Monsieur, appel à votre patriotisme et nous vous demandons de venir à Londres, vous joindre à ceux qui veulent y défendre le drapeau de l'industrie française.

Nous vous demandons un grand effort, car le temps presse; mais nous ne doutons pas qu'en vous adressant à votre fabrication courante, vous ne puissiez, d'ici à deux semaines, constituer et envoyer à Londres une collection satisfaisante de vos produits.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les commissaires généraux:

J. OZENNE. Du SOMMERARD.

Conditions principales.

L'exposition actuelle ne comporte pas de Jury de récompenses, mais il sera délivré à chaque exposant un diplôme d'admission.

Des rapports spéciaux seront publiés sur chaque classe.

L'emplacement, les vitrines, les étages et autres aménagements sont fournis gratuitement; les dispositions intérieures sont seules à la charge de l'exposant.

Les produits, à moins que l'exposant n'envoie un agent spécial, seront installés par les soins des employés de l'administration.

Le transport des produits est gratuit, mais en présence de la situation actuelle, les commissaires généraux prient MM. les exposants d'adresser eux-mêmes, et directement, leurs produits à Londres; les frais de transport seront ultérieurement remboursés par le ministère de l'Agriculture et du Commerce. L'adresse des caisses devra porter:

London international exhibition 1871

FRENCH COMMISSION

Exhibition Road, South Kensington

Care of MM. Lebeau et C^o

à Boulogne-sur-Mer.

Toute demande d'admission, de même que l'annonce du départ des colis, doit être adressée à M. Du Sommerard, Commissaire général, 52, Onslow Square, London S. W.

L'espace accordé à nos exposants étant restreint, de vastes galeries ont été construites par la France pour servir d'annexe.

Dans ces galeries, les places sont également distribuées à titre gratuit; mais les exposants doivent y pourvoir à leur installation particulière. Des entrepreneurs, choisis à Londres par la Commission, mettront, dans ce but, à leur disposition, soit pour être acquises, soit pour être louées, les vitrines, étages, etc., dont auraient besoin les exposants qui n'ont pas une installation toute prête.

Les produits destinés à l'annexe ont également à supporter le prix du transport (tarif réduit).

Ils peuvent être vendus et remplacés dans le cours de l'exposition.

Toute demande de renseignements doit être adressée à Paris, au siège du commissariat général, hôtel de Clugny, rue Du Sommerard. Cependant, et jusqu'au jour où les communications postales seront rétablies entre la province et Paris, ces demandes pourront être adressées directement à M. Du Sommerard, 52, Onslow square London S. W.

M. Dérégnaucourt, élu conseiller municipal, dans cinq sections, vient d'opter pour la cinquième.

M. Destombes, principal du collège de Solesmes, remplace M. Dayez, comme directeur de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires, à Roubaix.

Par décision du 29 avril dernier, M. Cairel, inspecteur divisionnaire, dont l'emploi est supprimé, vient d'être appelé à la direction des postes du département du Nord.

Le résultat des élections de St-Amand a été fort significatif. Les Candidats qui avaient fait partie de l'ancienne Commission municipale ont complètement échoué.

Le marché au blé de Lille, hier, était encore faible. — Les ventes, sans être très actives, ont été régulières, et se sont faites à l'avantage des vendeurs qui demandaient de la hausse. Les blés, du reste, étaient de qualité supérieure à ceux de mercredi. Les premiers choix ont obtenu de 29 50 à 30 f. 50 et quelques marées 31 fr. Les autres qualités de 26 50 à 28 fr. On estime la hausse commerciale de 50 à 75 c. à l'hect.

Les affaires de la bourse de Lille du 3 mai, ont été assez calmes.

Le préfet du Nord a l'honneur de faire connaître aux intéressés que les fournitures de denrées et les transports pour l'armée du Nord, continueront à être payés à Lille, à la nouvelle Préfecture, jusqu'au 15 mai 1871; que ce terme sera irrévocablement le dernier, et que, passé ce délai, le ministre de la guerre seul pourra statuer sur les demandes de paiement dont il s'agit.

On a vu dernièrement que les militaires proposés pour des récompenses pendant leur séjour à Metz, les ont reçues en rentrant d'Allemagne.

Il en est de même de ceux qui se sont distingués soit à l'armée, de la Loire, soit à celle de l'Ouest.

L'armée du Nord n'a pas non plus été oubliée pour les premières batailles livrées; mais on n'entend plus parler des propositions faites par le général en chef pour les affaires de Saint-Quentin et de Bapaume.

Cette dernière a eu lieu dans les premiers jours de janvier, c'est-à-dire, il y a quatre mois.

Nous savons bien que le travail ne manque pas au ministère de la guerre, mais il ne s'agit ici que d'une ratification des propositions du général en chef, et de l'insertion au Journal officiel des nominations.

Le combat de Bapaume a été l'un des plus meurtriers de la campagne du Nord. Il y a eu là, comme partout, des actes de bravoure, dont les auteurs ont été proposés soit pour l'avancement, soit pour la décoration.

Or, nous tenons de bonne source que les états de propositions ont été adressés au ministère dans le courant de janvier, par le général en chef, et que depuis lors, il n'en est plus question.

Nous ne pouvons admettre que M. le ministre ait l'intention de considérer comme non avenues ces propositions.

Il sait bien qu'elles n'ont pas été faites par quelque général improvisé, mais par un homme sérieux.

Il y a donc lieu d'espérer que ces nominations ne se feront plus attendre et que les militaires qui se sont distingués à Bapaume recevront les récompenses qu'ils ont si bien méritées.

(Propagateur.)

Le 17 mai, aura lieu, au Grand Théâtre de Lille un concert dont le produit est destiné au soulagement des victimes, du bombardement de Strasbourg. Ce concert sera donné par MM. les professeurs du conservatoire de Strasbourg.

A l'ouverture de l'audience d'hier du tribunal correctionnel de Lille, plusieurs fraudeurs, arrêtés en différents endroits de la frontière, pour introduction de denrées prohibées, ont été condamnés à des peines variant de trois à huit jours de prison et 500 francs d'amende.

Des peines plus fortes ont été appliquées à une famille de fraudeurs, les Fervaques, de Roubaix, se composant de cinq femmes et filles et un garçon de 25 ans. Tous étaient porteurs de tabac étranger, qu'ils ont voulu passer en contrebande, malgré la vigilance bien connue de nos douaniers. La mère, le fils et l'une des filles, chacun trois mois de prison; les autres enfants seront détenus dans une maison de correction pendant un mois.

Henri Liagre, cultivateur à Roubaix, prévenu de vol de brouette et autres objets, subira un emprisonnement de 6 mois.

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 30 Avril 1871.

Sommes versées par 34 déposants, dont 22 nouveaux. Fr. 3,805 25

58 demandes en remboursement 2,885 19

Les opérations du mois de Mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et François Ernoul, directeurs.

Courrier du Soir

(Correspondance particulière du journal de Roubaix)

Versailles, 2 mai.

Plusieurs journaux s'attachent déjà à définir le caractère des élections qui ont eu lieu dimanche. C'est, à notre sens, aller un peu trop vite en besogne et il est au moins imprudent de vouloir juger sur quelques données un mouvement si multiple dans ses manifestations. Dire que ces élections ont un caractère républicain, ou monarchiste, c'est faire de la fantaisie et s'exposer à être obligé de se démentir dès le lendemain.

Il faut être bien ignorant en fait d'administration pour supposer que le gouvernement lui-même était dès aujourd'hui complètement renseigné. Ses sous-préfets, de création nouvelle, malgré leur capacité et leur zèle, n'ont pu condenser tous les renseignements de manière à constituer un ensemble instructif. Il nous faudra donc attendre encore quelques jours avant de pouvoir apprécier sûrement ces élections.

Vrai-semblablement, le gouvernement ajournera toute solution relative aux élections du duc d'Aumale et du Prince de Joinville. D'après les conversations que nous avons eues avec un certain nombre de députés, la validation de cette double élection se trouvera nécessairement portée à l'ordre du jour de l'Assemblée, aussitôt après la fin de la lutte, et le résultat ne saurait faire doute pour nous: l'élection des deux princes sera validée à une très forte majorité. M. Thiers et ses collègues essaieront-ils de retarder la discussion, combattront-ils l'intention manifestée à la majorité? C'est ce que nous ne pouvons prévoir. Il est bien possible que le gouvernement affecte de se désintéresser du débat.

Je ne crois pas me tromper en vous disant que ce sera la grosse affaire du mois parlementaire, si les choses suivent leur cours naturel, c'est-à-dire, si le gouvernement triomphe de l'émeute et rétablit ainsi l'autorité légale dans toute la France. Nous ne pouvons raisonner que sur des probabilités, et faire en même temps une large part à l'imprévu. Cet imprévu, il s'appelle la politique prussienne. Qui pourrait nous dire qu'elle tient en réserve? Cet inconnu qui est si près de nous n'est certes pas un des moindres maux du moment.

Le fort d'Issy n'a pas capitulé hier, comme on l'espérait. Le général Eudes s'est opposé à la capitulation. C'est pour cela que depuis hier soir à 10 heures jusqu'à une heure assez avancée de la matinée, nous avons entendu de Versailles une fusée canonade. A l'heure où je vous écris on compte que la capitulation est inévitable pour aujourd'hui et l'on s'attend même à une communication du gouvernement avant la fin de la séance qui commence à trois heures.

Le général Cluseret n'est pas encore arrêté; bien plus, on assure qu'il est entouré d'une bande d'aventuriers qui font peu de cas des ordres et des décrets de la Commune; aussi ne serions-nous pas surpris d'apprendre qu'il y a eu conflit entre les soldats de la Commune et la bande de Cluseret. S'ils pouvaient un peu se divorer entre eux, ce serait autant de besogne épargnée à nos soldats.

M. Francisque Sarcey quitte le Gaulois. Il va collaborer à un journal que fonde l'éditeur Lachaud, et qui s'appellerait le Drapeau tricolore.

La séance de la Chambre s'est ouverte, aujourd'hui, à trois heures 20 m. C'est M. Grévy qui préside. M. Duchât-la adressé une observation au ministre de l'intérieur à propos de la rédaction et des appréciations du Moniteur des Communes. M. Picard ne fait que reproduire la réponse qu'il avait donnée il y a dix jours, et il profite de ce qu'il est à la tribune pour confirmer la prise de la gare de Clamart et du château d'Issy. Mais ce ne sont là que des nouvelles d'hier. M. Bethmont après avoir conféré avec ses collègues du bureau vient déclarer qu'il n'y a qu'un bon compte-rendu des séances. C'est celui que font les secrétaires rédacteurs.

Il est bien évident que M. E. Picard et M. J. Si mon toubera avec son Moniteur des Communes dans les mêmes errements que M. Gambetta avec son fameux Bulletin de la République. Est-ce que nos ministres devraient se faire journaux? Laissez donc à chacun son métier. Le Journal officiel devrait n'être qu'un Bulletin des lois; sans quoi on ne fera que du mé tier et de mauvais besogne.

Les travaux de modifications d'éclairage dans la salle avancent rapidement. La toiture qui forme le plafond est enlevée, et lundi prochain, elle se trouvera remplacée par une coupole en verre. « Mais, s'écria un honorable, en voyant ces travaux, nous allons être sous cloche! »

CH. CAHOT.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Neuvième représentation de l'abonnement

Jours 4 mai 1871

Dernière représentation de MME THELMA, premier sujet des théâtres du Palais royal et des Bouffes.

Détournement de majeure, comédie vaudeville en 1 acte, de MM. Straudin et Bernard.

Une dernière représentation de

Recette contre les belles-mères, comédie vaudeville de M. Flor O'Square.

Les vitrines du pavé, opérette en 1 acte de M. Busnach.

Croquis-poisie, comédie en 1 acte de M. Rosier.

On commencera à 7 heures 1/2.

Bourse de Lille du 3 Mai 1871.

Obligations. — Lille 1868 45 — Lille 1869 Jouissance janvier 92 50 — Département du Nord 91 50. — Cours précédent. — Fonds de l'Etat. Rente 3 0/0 89 50 Emprunt 3 p. c. 84 25 — Emprunt 1871 3 p. c. 87 25

Obligations des villes. — Lille 1868 55 — Lille 1869 55 50 Lille 1868 400 — Roubaix-Tourcoing, remboursement à 40/100 40 — Arras 465 — Bordeaux 58 — Département 4, Nord 88 75.

Values locales. — Caisse commerciale de Lille, Versement 225 50 Caisse commerciale de Roubaix, Versement 216 50. — Caisse d'Epargne, Fécé et C. 510 — Crédit Industriel et de Dépenses du Nord 315 Comptoir commercial Devillez et C. 255 — Caisse de Wazemmes, actions émises 125 50. — Caisse de Wazemmes, actions nouvelles 1125 — La Voix, assurance contre l'incendie 1500.

Charbonnages. — Aisnois 82 50. Bruay demandé 9000 3 80 — Bully-Grenay (10 actions) 415 — Carvin 575 fourrière 10075 — Escarpelle 130 — Ferby 1075 — Louviers 8430 — Liévin (action libérée) 1530 — Mourchion 10025. — Vinçges et Neuv. demandé 5000 3450.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 2 MAI.

SUCRES	Cote officielle	Cours commun	Du matin	Clôture
Sucré indigène bon An 88 dito.	147	148 20		
— en pain, 6 Kil. n. 1.	147	148 20		
3/4 betterave disponible	67			
— fin tre qualité disponible	67			
— Mélassé disponible.	67 50			
— à livrer à premiers				
— à derniers				
— à 4/100				
— à 1/100				

COURS DES HUILES DU 2 MAI

Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux l'hectolitre
Colza, ...	28	32
Olive, ...	25	30
— sésame	22	28
— arachide	18	24
Lin pays	28	32
Lin gr. etc.	28	32

L'Administration de la Mode Illustrée chez Firmin Didot, rue Jacob, 56, à l'honneur d'avertir les abonnés de ce journal que tous les numéros arriérés qui leur sont dus, suivant la durée de leur abonnement, leur seront envoyés, dès qu'elles en auront fait la demande aux bureaux du journal en indiquant l'adresse de leur domicile actuel. Ces numéros, préparés pendant le blocus de Paris, contiendront le Journal du Siège, écrit au jour le jour M^{me} Emmeline RAYMOND, et compléteront d'une façon intéressante les collections de la Mode Illustrée, qui seraient sans valeur s'il s'y trouvait des lacunes.

Les réclamations concernant les numéros arriérés, les renouvellements d'abonnement, les abonnements peuvent être adressés, dès à présent, chez Firmin Didot rue Jacob; 56; avec le premier numéro de janvier commencera un nouveau et intéressant roman d'E. MARLETTE

Compagnie des Mines de Béthune

Dépôt de Charbon à Roubaix, rue Latérale, près la gare

La Compagnie des mines de Béthune a l'honneur d'informer le public, que son dépôt est toujours approvisionné de bons charbons 1^{re} qualité pour la consommation domestique et l'industrie.

Ses prix sont établis comme suit: Charbon tout-venant pris au dépôt, 1 f. 60 l'hectolitre.

Charbon tout-venant culbuté à la porte, 1 f. 70 l'hectolitre.

Charbon tout-venant en sac mis en cave, 1 f. 80 l'hectolitre.

Gros charbon. — 2 f. 40 l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt.

Briques. — 2 f. 10 l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt.

Pour la vente en gros, s'adresser au dépôt rue Latérale, près de la gare, et à l'agence de la Compagnie, rue Pellart, 31 à Roubaix. 756

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES

PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND

ITINÉRAIRE DES TRAINS

(15 Octobre 1870)

LILLE A VALENCIENNES

Lille, dép., — Matin: 6.52 — 10.35 —

Soir: 4.05 — 8.10

Lesquin, dép., — Matin: 7.04 — 10.47 —

Soir: 4.17 — 8.22

Fretin, dép., — Matin: 7.10 — 11.34 —

Soir: 4.24 — 8.29

Templeuve, dép., — Matin: 7.18 — 11.01 —

Soir: 4.31 — 8.36

Orchies, dép., — Matin: 7.33 — 11.20 —

Soir: 4.50 — 8.52

Rosult, dép., — Matin: 7.47 — 11.34 —

Soir: 5.01 — 9.03

Saint-Amand, dép., — Matin: 7.58 —

11.40 — Soir: 5.10 — 9.13

Raismes, dép., — Matin: 8.10 — 11.50 —

Soir: 5.20 — 9.26

Valenciennes, Arr., — Matin: 8.22 — 12.02 —

Soir: 5.35 — 9.40